

Intervention parlementaire

N° de l'intervention: 011-2016
Type d'intervention: Motion
Motion ayant valeur de directive: ☐
N° d'affaire: 2016.RRGR.54

Déposée le: 18.01.2016

Motion de groupe: Oui
Motion de commission: Non
Déposée par: PS-JS-PSA (Brunner, Hinterkappelen) (porte-parole)
PS-JS-PSA (Baltensperger, Zollikofen)
PS-JS-PSA (Schindler, Bern)
PS-JS-PSA (Siegenthaler, Thun)
PS-JS-PSA (Gabi Schönenberger, Schwarzenburg)

Cosignataires: 10

Urgence demandée: Oui
Urgence accordée: Oui 21.01.2016

N° d'ACE: du
Direction: Direction de la police et des affaires militaires
Classification: –
Proposition du
Conseil-exécutif:



Cours de langue et de civilisation pour les nouveaux réfugiés et requérants d'asile

Le Conseil-exécutif est chargé de veiller à ce que dès leur attribution au canton de Berne, les nouveaux réfugiés, requérants d'asile et les personnes admises provisoirement aient l'obligation de suivre des cours de langue et de civilisation.

Développement

La Suisse et le canton de Berne ont une longue expérience de l'intégration des requérants et requérantes d'asile. Le canton, les communes et les œuvres d'entraide, mais aussi les églises, les entreprises et les particuliers ont mis en place des structures qui facilitent l'intégration sociale et professionnelle de personnes demandant protection. Le nombre croissant de requérants et requérantes d'asile nous amène à mettre cette expérience à profit et à la consolider avec les mesures adaptées. L'intégration linguistique et culturelle est indispensable pour que ces personnes trouvent leur place dans notre société et pour assurer le bon fonctionnement du vivre ensemble.

Thomas Kessler, spécialiste en intégration, estime à ce sujet «qu'à vouloir faire des économies au commencement du processus d'intégration, on s'expose à des coûts induits au moins sept fois plus élevés [trad.]. »

Les cours de langue et de civilisation constituent un investissement initial. De tels cours valent aux participants et participantes de meilleures chances dans la maîtrise de leur propre vie. Les requérants et requérantes d'asile apprennent à se mouvoir en Suisse et à y trouver leur place. La langue et la manière de gérer les contacts avec l'autre sexe offrent la clé d'une intégration durable, et une structure du quotidien. Ces personnes sont ainsi plus rapidement en état de tirer profit d'une offre de formation ou d'intégration et de prendre pied dans le marché du travail.

Les cours de civilisation sont importants pour familiariser un requérant ou une requérante d'asile avec notre système judiciaire et nos us et coutumes, et leur enseigner que toute infraction à l'ordre juridique suisse est dénoncée à la police. Le respect dans les contacts avec les personnes de l'autre sexe et avec les enfants peut être discuté en référence à de bons et à de mauvais exemples. A titre préventif, le thème du harcèlement sexuel peut être abordé.

L'isolement est souvent le sort qui attend les femmes et les mères de langue étrangère quand elles arrivent avec de petits enfants ou que leur formation scolaire est limitée. C'est pourquoi il faut s'assurer que les femmes aient accès à des tels cours, qu'elles aient ou non des enfants.

Les cours d'intégration contribuent d'une manière essentielle à l'établissement réussi dans l'environnement social et professionnel. Ils ont un effet clairement préventif des comportements criminels et de l'isolement social.

Motivation de l'urgence

Il est important que nous puissions transmettre le plus rapidement possible aux personnes qui viennent d'arriver les valeurs de notre société. L'introduction de cours de langue et de civilisation sera une opération gagnante à long terme. Les nouveaux arrivants sont là et il faut agir dès maintenant.